



## **RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**du conseil d'administration du 29 janvier 2022 de 9h30 à 13h00**

**Au siège social et par zoom en visioconférence**

Ont participé à la réunion 17 membres du CA sur 19. Un administrateur absent s'était excusé. Après avoir adopté l'ordre du jour du CA du 29 janvier 2021 et adopté à l'unanimité le PV du CA du 27 novembre, le CA est consacré à un point de situation opérationnelle, à la présentation du budget 2022 et à la vie associative.

### **Contexte et questions opérationnelles**

Le contexte politique et sécuritaire demeure très préoccupant dans plusieurs pays. L'activité du Grdr au Mali fait l'objet d'un suivi particulièrement attentif. La situation sanitaire liée au Covid reste tendue mais les cas graves sont plus limités : l'activité opérationnelle peut donc se poursuivre sans trop de gêne.

Le CA remercie officiellement Abdou Mané, qui part à la retraite, pour son apport à la cellule de Ziguinchor. Il remercie également Amadou Diarra, gardien, secrétaire et coursier à Kayes.

### **Budget 2022**

Le CA prend connaissance du projet de budget 2022. Le CA prend également connaissance d'une vision budgétaire à 5 ans. Il remercie Arezki Harkouk pour les progrès accomplis qui donnent des informations beaucoup plus précises que par le passé. Les ressources retenues pour établir le budget prévisionnel 2022 s'élèvent 5 939 942 € avec 83% des ressources acquises, 5% garanties en cours et 12% à rechercher dont les dossiers sont déposés et les chances d'aboutissement grandes. Le budget est présenté comme à son habitude à l'équilibre des charges et des produits. Le résultat prévisionnel est équilibré en provisions pour risques projets de même montant, ce qui conduit à un budget équilibré. Le budget 2022 est approuvé à l'unanimité par le CA. Le CA souligne la nécessité de renforcer les fonds propres.

### **Vie associative**

Le Conseil d'Administration agrée cinq nouveaux adhérents dont quatre au Mali. Il est nécessaire d'avoir une réflexion sur les spécificités de chaque territoire en termes de mobilisation. L'événement du 30 mars sur la migration devrait être l'occasion de mobiliser les adhérents et d'en attirer de nouveaux.

Sur le chantier Vie associative-COS, le CA valide la démarche effectuée pour mobiliser un financement du fonds FRIO (Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel des OSC logé à Coordination Sud) pour lequel nous devrions avoir une réponse fin mars. Le travail devrait donc se faire au 2<sup>ème</sup> et au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022. Une rencontre inter-COS pourrait se tenir fin 2022 dans le bassin du fleuve Sénégal.

Le CA décide d'étudier la mise en place d'une procédure de vote électronique. Un groupe de travail présentera un projet au prochain CA de mars 2022 avec notamment une proposition de modification de l'article 5 du règlement intérieur.

Le CA donne mandat de représentation du Grdr en Côte d'Ivoire à Mariame Doukouré, adhérente présente à Abidjan.

Le CA décide de déplacer l'adresse de gestion du Grdr au 26 bis rue Kléber à Montreuil, adresse du siège social. La secrétaire est mandatée pour effectuer la déclaration à la Préfecture.